

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_215-DE
	8.9.3	Autres

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le à 19H, le vingt-trois juin *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

M. Ghislain de FLAUJAC  
Mme Laurianne DUCASSÉ  
M. André GALOIX  
M. Frank GOBBATO  
Mme Françoise LACAPERRE  
M. Patricia MARROCQ  
M. François-Xavier ROUX

**Ont donné procuration :**

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI  
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE  
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN  
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE  
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC  
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** Mme Émilie SARRAN

**Objet :** Convention d'objectifs et de moyens pour la plateforme numérique des Musées d'Occitanie – Avenant n°4

**RAPPORTEUR :** Odile SCHAAP, Adjointe au Maire chargée de la culture,

Depuis 2009, une convention d'objectifs et de moyens pour le site inscriptions des conservateurs du réseau des musées d'Occitanie a été signée avec l'association *et personnels scientifiques des Musées d'Occitanie* qui s'appelle aujourd'hui « Occitanie Musées ».

L'association met à disposition des musées un outil de gestion des données pour leur permettre de mettre en ligne eux-mêmes les informations concernant leurs établissements.

Les avenants n°1, 2 et 3 ont été signés en 2015, 2020 et 2023 pour renouveler la convention initiale qui avait une durée de 5 ans mais aussi pour modifier le montant de la cotisation annuelle.

L'association « Occitanie Musées » propose au conseil municipal de signer l'avenant n°4 afin de reconduire la convention pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030 car celle-ci arrivera à échéance le 31 décembre 2025.

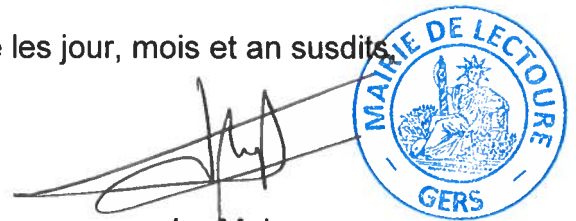
Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens pour la plateforme numérique des Musées d'Occitanie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits



La Secrétaire de séance,  
Émilie SARRAN



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 JUIN 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 JUIN 2025